



---

## **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT PUBLIC URBAIN DE VOYAGEURS**

### **RAPPORT D'ANALYSE JURIDIQUE DES CANDIDATURES**

---

## 1. Introduction

### a. **Rappel de l'objet de la consultation**

La présente consultation concerne la passation du contrat de délégation de service public ayant pour objet l'exploitation du service public de transport urbain de voyageurs sur le territoire de l'agglomération.

Le périmètre du futur contrat comprend les services de transport public de voyageurs, réalisés à l'intérieur du ressort territorial de mobilité, qui correspond au territoire de la Communauté d'agglomération. Ces services sont :

- les services de transport public régulier,
- les services de transport scolaire,
- les services de transport à la demande,
- le service de transport des personnes à mobilité réduite.

L'avis de concession a été envoyé à la publication le 18 septembre 2017. Il a été publié le 20 septembre 2017 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (*référence n°17-125159*).

### b. **Rappel des critères de sélection des candidatures et des pièces à fournir**

Pour leur appréciation, les critères suivants sont appliqués avec une hiérarchisation par ordre décroissant (rubrique II.2.14) :

- Capacités technique et professionnelle du candidat nécessaires à l'exécution du contrat
- Capacité économique et financière du candidat
- Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Les capacités techniques, professionnelles et financières du candidat s'apprécieront globalement en tenant compte de l'ensemble des capacités des membres du candidat.

Afin de vérifier les capacités de chaque candidat, il a été demandé aux candidats de transmettre :

➤ **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Il était demandé aux candidats :

- Une lettre de candidature dûment complétée, datée et signée par une personne habilitée à engager à l'entreprise pour le contrat de concession cité en objet. En cas de groupement candidat la lettre de candidature indiquera la composition et la forme du groupement, le nom du mandataire. Elle sera signée par chaque co-traitant ou accompagnée de l'autorisation donnée par chaque co-traitant au mandataire pour la présentation du dossier de candidature et du dossier d'offre.
- Une déclaration sur l'honneur attestant :
  - 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée ;
  - 2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée et dans les conditions fixées aux articles 20 et 21 du Décret du 1<sup>er</sup> février 2016 susvisé, sont exacts.
- Les documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée.
- Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues au 2° de l'article 39 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents.
- Extrait de l'inscription du registre du commerce et des sociétés (modèle K-bis) ou équivalent étranger
- Pour les personnes assujetties (article L. 5212-1 du Code du travail) à l'obligation définies aux articles L. 5121-2, L. 5212-3 et L. 5212-4 du Code du travail (obligation d'employer des travailleurs handicapés ou en difficulté), une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, indiquant que le candidat a souscrit à la déclaration visée à l'article L. 5112-5 du Code du travail ou qu'il a versé la contribution visée à l'article L. 5212-9 de ce code.

➤ **Capacité économique et financière :**

Il était demandé aux candidats :

- chiffre d'affaires global et concernant des prestations similaires à celles objet de la délégation de service public envisagée au cours des 2 derniers exercices clos disponibles ;
- bilans et comptes de résultats pour les 2 derniers exercices clos disponibles ;
- attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour les activités objets de la délégation. Pour les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées : tout élément permettant d'évaluer leurs capacités économiques et financières et notamment les garanties financières apportées par leurs actionnaires.

➤ **Capacité technique :**

Il était demandé aux candidats :

- Les noms et les qualifications professionnelles des personnes qui seront chargées de l'exécution du contrat de concession. (article 21 du Décret du 1<sup>er</sup> février 2016)
- Tous documents de présentation générale du candidat (actionnariat, moyens et personnels) étant précisé que les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent ;
- Un mémoire présentant le candidat, son savoir-faire en matière d'exploitation du service en rapport avec l'objet de la délégation (exploitation d'un réseau de transport public urbain) ;
- Références pertinentes du candidat au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet de la délégation de service public (exploitation d'un réseau de transport public urbain) ou tout autre document démontrant son aptitude à assurer l'exécution du service public en cause,
- Renseignements relatifs à la nature de l'activité, qualifications professionnelles, moyens techniques et humains dont le candidat dispose.
- Une copie de l'inscription au registre électronique national des entreprises de transport par route (décret n°\_85-891 du 16 août 1985 relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes).

**c. Réception des candidatures**

Trois (3) dossiers de candidatures ont été reçus par CMCB avant la date et heure limite fixée dans l'avis de concession, à savoir le 25 octobre 2017 à 11h00 :

- KEOLIS
- RATP DEV
- TRANSDEV

La séance d'ouverture des plis s'est tenue le 25 octobre 2017 à 14h00.

## **2. Analyse des candidatures**

## 2.1 CANDIDAT N° 1 : KEOLIS

### Situation juridique et administrative – Recevabilité de la candidature

	Remis	Documents remis	Observations
<b>Documents demandés dans l'avis de concession</b>			
Lettre de candidature	X	DC1	Candidat seul KEOLIS  Délégation de pouvoir de JP Farandou (PDG) à Frédéric BAVEREZ (Directeur exécutif France)  DC1 signé par JP Farandou
Déclaration sur l'honneur :	X		
Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée ;	X	DC1  + Attestation sur l'honneur	Signée par JP Farandou
Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée et dans les conditions fixées aux articles 20 et 21 du Décret du 1 <sup>er</sup> février 2016 susvisé, sont exacts.	X	Attestation sur l'honneur	Signée par JP Farandou
Les documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée.			
Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues au 2° de l'article 39 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents.	X	Attestation de régularité fiscale  Attestation URSAFF	Groupe Keolis SAS et SA Keolis 2017  SA Keolis 2017

Extrait de l'inscription du registre du commerce et des sociétés (modèle K-bis) ou équivalent étranger	<b>X</b>	K bis	
Pour les personnes assujetties (article L. 5212-1 du Code du travail) à l'obligation définies aux articles L. 5121-2, L. 5212-3 et L. 5212-4 du Code du travail (obligation d'employer des travailleurs handicapés ou en difficulté), une déclaration sur l'honneur, dument datée et signée, indiquant que le candidat a souscrit à la déclaration visée à l'article L. 5112-5 du Code du travail ou qu'il a versé la contribution visée à l'article L. 5212-9 de ce code.	<b>X</b>	DC1 + Attestation AGEFIPH  + Attestation sur l'honneur	Signée par JP Farandou

## Capacité économique et financière :

		2016	2015	2014
<b>Situation financière bilancielle</b>				
Capitaux propres	Montant du capital social (DA)	346 851 k€	46 851 k€	46 851 k€
	Montant des fonds propres (yc avances conditionnées) (DL)	486 617 k€	187 630 k€	168 714 k€
Provisions	Montant des provisions (DR)	6 215 k€	8 929 k€	8 039 k€
	dont provisions pour risques (DP)	4 345 k€	4 571 k€	3 406 k€
	dont provisions pour charges (DQ)	1 870 k€	4 358 k€	4 633 k€
Endettement	Endettement financier global	353 503 k€	609 859 k€	258 414 k€
	dont emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	145 094 k€	144 853 k€	141 498 k€
	dont emprunts et dettes divers	208 409 k€	465 006 k€	116 916 k€
	Taux d'endettement [endettement financier/ Total des ressources stables (DL+DR+DS:DV)]	41,77%	75,63%	59,38%
Dettes d'exploitation	Endettement fournisseurs, acomptes et avances (DX)	44 588 k€	35 281 k€	37 732 k€
	Autres dettes d'exploitation	697 624 k€	639 508 k€	797 849 k€
	dont dettes fiscales et sociales (DY)	49 749 k€	62 981 k€	48 657 k€
	dont dettes sur immobilisations et comptes rattachés (DZ)	10 493 k€	5 052 k€	7 188 k€
	dont autres dettes (EA)	637 382 k€	571 475 k€	742 004 k€
	"Achats"	76 422 k€	75 116 k€	64 943 k€
	dont achats de matières premières (FU)	0 k€	267 k€	0 k€
	dont variation de stock (FV)	0 k€	0 k€	0 k€
	dont autres achats et charges externes (FW)	76 422 k€	74 849 k€	64 943 k€
	Délai de paiement moyen (approché)	7,0 mois	5,6 mois	7,0 mois
PCA	Produits constatés d'avance et écarts de conversion (EB)	0 k€	845 k€	1 707 k€
Actif	Actif immobilisé (net) (BJ-BK)	1 291 658 k€	1 146 778 k€	936 772 k€
	stocks (net)	0 k€	0 k€	0 k€
	Créances clients (net)	49 148 k€	44 961 k€	51 232 k€
	dont créances clients (BX-BY)	48 985 k€	44 609 k€	51 054 k€
	dont avances et acomptes versés sur commandes (BV-BW)	163 k€	352 k€	178 k€
	Autres créances (BZ-CA)	192 565 k€	165 325 k€	180 679 k€
	Charges constatées d'avance et écarts de conversion (CH + CN)	977 k€	1 217 k€	2 271 k€
Besoin de financement	Fonds de roulement	-445 323 k€	-340 360 k€	-501 605 k€
	Besoin en fonds de roulement	-499 522 k€	-464 131 k€	-603 106 k€
	Trésorerie fonctionnelle	54 199 k€	123 771 k€	101 501 k€
Analyse de la structure financière		Les fonds propres sont élevés et en augmentation sur la période analysée. La trésorerie fonctionnelle reste positive sur la durée étudiée. Malgré un endettement financier relativement élevé, la solidité de la structure est confirmée.		

2016	2015	2014
------	------	------

Revue de l'activité

Compte de résultat	Chiffre d'affaire total net (FL)	199 033 k€	195 463 k€	186 455 k€
	Résultat d'exploitation (GG)	-29 778 k€	-29 042 k€	-23 749 k€
	Résultat financier (GV)	980 k€	40 858 k€	17 180 k€
	Résultat courant avant impôts (GW)	-15 920 k€	23 538 k€	1 702 k€
	Résultat exceptionnel (HI)	-2 658 k€	-889 k€	7 893 k€
	Résultat net (HN)	-1 365 k€	38 037 k€	25 442 k€

Profitabilité	Taux de marge net (RN/CA)	-0,69%	19,46%	13,65%
---------------	---------------------------	--------	--------	--------

Analyse de l'activité	<p>Le CA s'élève en moyenne à 193 millions d'Euros. Il est en augmentation sur la période analysée. Le résultat net est excédentaire en cumulé sur la période étudiée.</p> <p><i>Nota : Il est à noter que certaines activités du groupe sont susceptibles d'être portées par des filiales dont le CA n'apparaît pas ici.</i></p>
-----------------------	---

Conclusion Générale de l'analyse financière	<p><b>La solidité financière et le niveau d'activité de la société candidate sont compatibles avec le projet de délégation de service public.</b></p>
---	---

## Capacité technique

### Noms et qualifications professionnelles des personnes qui seront chargées de l'exécution du contrat

Le dossier de candidature est signé par M. Farandou, PDG de Kéolis SA.

L'organigramme des personnes en charge de la DSP est clairement présenté, du niveau national jusqu'à l'échelon local en la personne de F Maillard.

Les qualifications des personnes sont présentes et détaillées.

Le mémoire présente, de manière claire, l'organisation du Groupe et notamment l'assistance apportée aux régions et aux réseaux, ainsi que les fonctions supports à leur service.

L'attestation de capacité transport routier de voyageurs fournie est celle de M. Farandou.

### Actionnariat, moyens et personnels

Kéolis est une SA au capital social de 346 851 276 €, détenue par le Groupe Kéolis SAS, lui-même détenu par SNCF Participations, CDP Investissements Europe, FCPE Kéolis actionnariat et titres auto, détenus par Kéolis SAS.

L'entreprise présente une licence communautaire de transport de voyageurs pour le groupe, ainsi qu'une autorisation d'exercer la profession de transporteur public signée du Préfet d'Ile De France (adresse du siège).

Le chiffre d'affaire du groupe est d'environ 5 Milliards d'Euros. Les activités France représentent 2 620 millions d'Euros, et les réseaux urbains en France, 1 738 millions d'Euros.

### Savoir-faire en matière d'exploitation du service en rapport avec l'objet de la délégation ou tout autre document démontrant son aptitude à assurer l'exécution du service public

KEOLIS exploite actuellement environ 90 réseaux de transports urbains (tramway, train, métro, bus et car), dans des EPCI de tailles diverses, des plus grands aux plus petits. Kéolis est présent dans 16 pays.

Concernant l'objet de la présente DSP, Kéolis exploite 23 500 bus et cars dans le monde. Pour la partie France, cela représente 7 283 bus et 2 420 cars.

### Renseignements relatifs à la nature de l'activité, qualifications professionnelles, moyens techniques et humains

En 2014, pour le groupe Kéolis France : 32 700 salariés

En 2015, pour le groupe Kéolis France : 32 630 salariés,

En 2016, pour le groupe Kéolis France : 33 519 salariés,

Outre les réseaux urbains similaires à l'objet de la consultation, le groupe Kéolis exploite des tramways, des métros, des lignes de trains, mais aussi des transports scolaires, du Transport à la demande et des transports PMR.

Le Groupe fait état de toutes les dispositions qu'il met en œuvre, tant dans les domaines innovants de la relation client, que dans la transparence envers les collectivités clientes, mais aussi et surtout, met en exergue son engagement dans les processus d'amélioration de l'impact environnemental de ses activités. Le candidat détaille, également, sa vision de la lutte contre la fraude, ainsi que les leviers commerciaux pour plus de fréquentation et de recettes.

## Avis sur la candidature

### Avis sur la recevabilité juridique de la candidature

La candidature est recevable.

### Avis sur les capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du contrat

Le dossier de candidature du candidat Kéolis est complet, détaillé et présente l'organisation que le candidat entend mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution potentielle de la DSP. Au-delà de l'organisation, le dossier du candidat précise déjà de nombreux axes de réflexions stratégiques (leviers commerciaux, lutte contre la fraude, mobilité durable, innovations, ....) sur lesquels le candidat fondera son exploitation du réseau de Chambéry Métropole – Cœur des Bauges.

Les éléments techniques présentés sont de nature à garantir une bonne prise en compte des caractéristiques de la DSP de Chambéry Métropole – Cœur des Bauges.

### Avis sur la capacité économique et financière

La solidité financière et le niveau d'activité de la société candidate apparaissent compatibles avec le projet de délégation de service public.

### Capacité à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Le candidat aborde de manière très succincte ce thème. On trouve quelques éléments génériques dans le mémoire de présentation générale. On peut, néanmoins, en déduire qu'il est en mesure de garantir la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

## 2.1 CANDIDAT N° 2 : RATP DEV

### Situation juridique et administrative – Recevabilité de la candidature

	Remis	Documents remis	Observations
<b>Documents demandés dans l'avis de concession</b>			
Lettre de candidature	X	DC1	Candidat seul RATP Développement  Délégation de pouvoir de Laurence BATTLE (Présidente du Directoire) à Serge REYNAUD  DC1 signé par Serge Reynaud
Déclaration sur l'honneur :	X		
Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée ;	X	DC1  + Attestation sur l'honneur	Signée par Serge Reynaud
Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée et dans les conditions fixées aux articles 20 et 21 du Décret du 1 <sup>er</sup> février 2016 susvisé, sont exacts.	X	DC1  + Attestation sur l'honneur	Signée par Serge Reynaud
Les documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée.			

<p>Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues au 2° de l'article 39 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents.</p>	<p><b>Non remis</b></p>	<p>DC1 (attestation sur l'honneur)</p>	
<p>Extrait de l'inscription du registre du commerce et des sociétés (modèle K-bis) ou équivalent étranger</p>	<p><b>X</b></p>	<p>K bis</p>	
<p>Pour les personnes assujetties (article L. 5212-1 du Code du travail) à l'obligation définies aux articles L. 5121-2, L. 5212-3 et L. 5212-4 du Code du travail (obligation d'employer des travailleurs handicapés ou en difficulté), une déclaration sur l'honneur, dument datée et signée, indiquant que le candidat a souscrit à la déclaration visée à l'article L. 5112-5 du Code du travail ou qu'il a versé la contribution visée à l'article L. 5212-9 de ce code.</p>	<p><b>X</b></p>	<p>DC1 (attestation sur l'honneur)</p>	<p>Déclaration AGEFIPH non remise</p>

## Capacité économique et financière :

		2016	2015	2014
<b>Situation financière bilancielle</b>				
Capitaux propres	Montant du capital social (DA)	347 301 k€	347 301 k€	347 301 k€
	Montant des fonds propres (yc avances conditionnées) (DL)	390 177 k€	409 579 k€	366 708 k€
Provisions	Montant des provisions (DR)	88 043 k€	83 545 k€	66 893 k€
	dont provisions pour risques (DP)	nc	nc	nc
	dont provisions pour charges (DQ)	nc	nc	nc
Endettement	Endettement financier global	246 758 k€	243 320 k€	151 827 k€
	dont emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	nc	nc	nc
	dont emprunts et dettes divers	nc	nc	nc
	Taux d'endettement [endettement financier/ Total des ressources stables (DL+DR+DS:DV)]	34,04%	33,04%	25,93%
Dettes d'exploitation	Endettement fournisseurs, acomptes et avances (DX)	285 445 k€	239 288 k€	188 874 k€
	Autres dettes d'exploitation	341 285 k€	292 469 k€	227 273 k€
	dont dettes fiscales et sociales (DY)	nc	nc	nc
	dont dettes sur immobilisations et comptes rattachés (DZ)	nc	nc	nc
	dont autres dettes (EA)	nc	nc	nc
	"Achats"	-430 148 k€	-450 930 k€	-373 234 k€
	dont achats de matières premières (FU)	-134 322 k€	-146 755 k€	-121 171 k€
	dont variation de stock (FV)	nc	nc	nc
	dont autres achats et charges externes (FW)	-295 826 k€	-304 175 k€	-252 063 k€
	Délai de paiement moyen (approché)	nc	nc	nc
PCA	Produits constatés d'avance et écarts de conversion (EB)			
Actif	Actif immobilisé (net) (BJ-BK)	727 581 k€	753 117 k€	595 635 k€
	stocks (net)	21 751 k€	16 581 k€	12 169 k€
	Créances clients (net)	248 022 k€	226 061 k€	17 018 k€
	dont créances clients (BX-BY)	nc	nc	nc
	dont avances et acomptes versés sur commandes (BV-BW)	nc	nc	nc
	Autres créances (BZ-CA)	5 352 k€	5 063 k€	5 280 k€
	Charges constatées d'avance et écarts de conversion (CH + CN)			
Besoin de financement	Fonds de roulement	-2 603 k€	-16 673 k€	-10 207 k€
	Besoin en fonds de roulement	-351 605 k€	-284 052 k€	-381 680 k€
	Trésorerie fonctionnelle	349 002 k€	267 379 k€	371 473 k€
Analyse de la structure financière		Le candidat a transmis des extraits de bilan, qui ne permettent pas de renseigner l'ensemble des items d'analyse. Toutefois, le niveau de fonds propres apparait satisfaisant et la trésorerie fonctionnelle est positive. Malgré un endettement financier relativement élevé, la solidité de la structure est confirmée.		

Revue de l'activité

Compte de résultat	Chiffre d'affaire total net (FL)	1 107 121 k€	1 126 863 k€	896 724 k€
	Résultat d'exploitation (GG)			
	Résultat financier (GV)	-7 362 k€	-3 339 k€	-6 005 k€
	Résultat courant avant impôts (GW)	12 430 k€	60 355 k€	15 985 k€
	Résultat net (HN)	5 147 k€	54 279 k€	13 381 k€

Profitabilité	Taux de marge net (RN/CA)	0,46%	4,82%	1,49%
---------------	---------------------------	-------	-------	-------

Analyse de l'activité	Le CA du groupe est élevé (>1 milliard). Le RN reste toujours positif sur la période étudiée.
-----------------------	---

## Capacité technique

### Noms et qualifications professionnelles des personnes qui seront chargées de l'exécution du contrat

Le dossier de candidature est présenté par la société RATP Dev SA, et signé par M. Serge Reynaud, Directeur de la BU France/ Suisse, qui a reçu pouvoir de Laurence Batlle, Présidente du directoire.

Les personnes affectées à l'exécution du contrat ne sont pas clairement identifiées, mais deux CV sont joints à la candidature. On en déduit qu'il s'agit des personnes chargées de l'exécution du contrat, M. Lavenier et M. Velter.

L'attestation de capacités transport routier de voyageurs de M. Lavenier est présente.

### Actionnariat, moyens et personnels

RATP Développement est une SA au capital social de 347 300 852,76 €. Le capital social est détenu à 100% par la RATP.

L'entreprise présente une licence communautaire à son nom.

### Savoir-faire en matière d'exploitation du service en rapport avec l'objet de la délégation ou tout autre document démontrant son aptitude à assurer l'exécution du service public

RATP Dev exploite actuellement 43 réseaux de transports urbains en France, dont l'agglomération de Valenciennes, de Bourges, de La Roche sur Yon (91 000 habitants desservis) ou encore de Vannes (141 000 habitants desservis), plus 27 à l'étranger. Le Groupe exploite également des tramways, trains, métros, bus et cars, TAD et transports PMR.

Le groupe est présent dans 15 pays.

### Renseignements relatifs à la nature de l'activité, qualifications professionnelles, moyens techniques et humains

Le groupe RATP Dev emploie 14 800 collaborateurs dans le monde, pour 950 millions d'Euros de CA. Il exploite environ 9 000 véhicules au travers de près de 80 filiales.

Outre les réseaux urbains similaires à l'objet de la consultation, le groupe RATP Dev exploite des tramways, des métros, des lignes de trains, mais aussi des transports scolaires, du Transport à la demande et des transports PMR.

Le Groupe n'a pas fourni de mémoire permettant par exemple de déterminer son projet pour la DSP Chambéry Métropole – Coeur des Bauges.

## Avis sur la candidature

### Avis sur la recevabilité juridique de la candidature

La candidature est recevable. Le candidat doit, néanmoins, être invité à régulariser sa candidature en fournissant les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues au 2° de l'article 39 de l'ordonnance du 29 janvier 2016.

### Avis sur les capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du contrat

Le dossier de candidature de RATP Dev présente l'ensemble des pièces attendues. Le candidat n'a pas remis de mémoire de candidature détaillé, mais l'analyse des pièces transmises permet, néanmoins, de s'assurer de la capacité technique et professionnelle à prendre en charge la DSP de Chambéry Métropole – Cœur des Bauges.

Les éléments techniques présentés sont de nature à garantir une bonne prise en compte des caractéristiques de la future DSP Chambéry Métropole – Cœur des Bauges.

### Avis sur la capacité économique et financière

La solidité financière et le niveau d'activité de la société candidate apparaissent compatibles avec le projet de délégation de service public.

### Capacité à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Le candidat n'aborde pas ce thème. On ne peut que déduire de ses références, similaires à l'objet du contrat, qu'il est en mesure de garantir la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

## 2.1 CANDIDAT N° 3 : TRANSDEV

### Situation juridique et administrative – Recevabilité de la candidature

	Remis	Documents remis	Observations
<b>Documents demandés dans l'avis de concession</b>			
Lettre de candidature	X	DC1	Candidat seul TRANSDEV SA  Délégation de pouvoir de Richard DUJARDIN (Directeur Général Délégué) à Anne De Bagneux (Directrice adjointe, en charge de la zone Sud)  DC1 signé par Anne de BAGNEUX
Déclaration sur l'honneur :	X		
Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée ;	X	Déclaration sur l'honneur	signée par Anne de BAGNEUX
Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée et dans les conditions fixées aux articles 20 et 21 du Décret du 1 <sup>er</sup> février 2016 susvisé, sont exacts.	X	Déclaration sur l'honneur	signée par Anne de BAGNEUX
Les documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée.			

<p>Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues au 2° de l'article 39 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents.</p>	<b>X</b>	<p>Attestation de régularité fiscale Attestation URSAFF</p>	<p>SA TRANSDEV et TRANSDEV Group 2017</p>
<p>Extrait de l'inscription du registre du commerce et des sociétés (modèle K-bis) ou équivalent étranger</p>	<b>X</b>	K bis	
<p>Pour les personnes assujetties (article L. 5212-1 du Code du travail) à l'obligation définies aux articles L. 5121-2, L. 5212-3 et L. 5212-4 du Code du travail (obligation d'employer des travailleurs handicapés ou en difficulté), une déclaration sur l'honneur, dument datée et signée, indiquant que le candidat a souscrit à la déclaration visée à l'article L. 5112-5 du Code du travail ou qu'il a versé la contribution visée à l'article L. 5212-9 de ce code.</p>	<b>X</b>	<p>Déclaration AGEFIPH  + déclaration sur l'honneur</p>	<p>signée par Anne de BAGNEUX</p>

## Capacité économique et financière :

		2016	2015	2014
<b>Situation financière bilancielle</b>				
Capitaux propres	<b>Montant du capital social (DA)</b>	173 777 k€	173 777 k€	173 777 k€
	<b>Montant des fonds propres (yc avances conditionnées) (DL)</b>	260 770 k€	229 216 k€	195 644 k€
Provisions	<b>Montant des provisions (DR)</b>	34 367 k€	38 722 k€	29 876 k€
	<i>dont provisions pour risques (DP)</i>	22 036 k€	28 442 k€	21 168 k€
	<i>dont provisions pour charges (DQ)</i>	12 331 k€	10 280 k€	8 708 k€
Endettement	<b>Endettement financier global</b>	321 970 k€	324 215 k€	330 946 k€
	<i>dont emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit</i>	1 933 k€	4 178 k€	10 850 k€
	<i>dont emprunts et dettes divers</i>	320 037 k€	320 037 k€	320 096 k€
	<b>Taux d'endettement [endettement financier/ Total des ressources stables (DL+DR+DS:DV)]</b>	52,17%	54,75%	59,47%
Dettes d'exploitation	<b>Endettement fournisseurs, acomptes et avances (DX)</b>	26 025 k€	37 870 k€	35 385 k€
	<b>Autres dettes d'exploitation</b>	393 175 k€	338 209 k€	360 075 k€
	<i>dont dettes fiscales et sociales (DY)</i>	36 750 k€	37 046 k€	38 020 k€
	<i>dont dettes sur immobilisations et comptes rattachés (DZ)</i>	2 093 k€	746 k€	724 k€
	<i>dont autres dettes (EA)</i>	354 332 k€	300 417 k€	321 331 k€
	<b>"Achats"</b>	69 442 k€	70 882 k€	66 155 k€
	<i>dont achats de matières premières (FU)</i>	0 k€	0 k€	0 k€
	<i>dont variation de stock (FV)</i>	0 k€	0 k€	0 k€
	<i>dont autres achats et charges externes (FW)</i>	69 442 k€	70 882 k€	66 155 k€
	<b>Délai de paiement moyen (approché)</b>	4,5 mois	6,4 mois	6,4 mois
PCA	<b>Produits constatés d'avance et écarts de conversion (EB)</b>	7 k€	7 k€	395 k€
Actif	<b>Actif immobilisé (net) (BJ-BK)</b>	652 297 k€	633 227 k€	575 338 k€
	<b>stocks (net)</b>	0 k€	0 k€	0 k€
	<b>Créances clients (net)</b>	248 341 k€	64 438 k€	66 811 k€
	<i>dont créances clients (BX-BY)</i>	63 738 k€	64 318 k€	66 640 k€
	<i>dont avances et acomptes versés sur commandes (BV-BW)</i>	184 603 k€	120 k€	171 k€
	<b>Autres créances (BZ-CA)</b>	319 167 k€	269 665 k€	308 822 k€
	<b>Charges constatées d'avance et écarts de conversion (CH + CN)</b>	928 k€	335 018 k€	377 092 k€
Besoin de financement	<b>Fonds de roulement</b>	-35 190 k€	-41 074 k€	-18 872 k€
	<b>Besoin en fonds de roulement</b>	149 229 k€	293 035 k€	356 870 k€
	<b>Trésorerie fonctionnelle</b>	-184 419 k€	-334 109 k€	-375 742 k€
Analyse de la structure financière		Les fonds propres sont élevés (et en augmentation sur la période). Malgré un endettement financier relativement élevé et une trésorerie fonctionnelle négative, la solidité de la structure est confirmée.		

2016	2015	2014
------	------	------

Revue de l'activité

Compte de résultat	Chiffre d'affaire total net (FL)	149 615 k€	151 982 k€	149 604 k€
	Résultat d'exploitation (GG)	-10 465 k€	-1 830 k€	-5 542 k€
	Résultat financier (GV)	72 840 k€	34 490 k€	-9 855 k€
	Résultat courant avant impôts (GW)	62 524 k€	33 078 k€	-15 268 k€
	Résultat exceptionnel (HI)	720 k€	600 k€	-23 044 k€
	Résultat net (HN)	63 911 k€	33 730 k€	-38 538 k€

Profitabilité	Taux de marge net (RN/CA)	42,72%	22,19%	-25,76%
---------------	---------------------------	--------	--------	---------

Analyse de l'activité	<p>Le CA est en moyenne de 150 millions. Il est stable sur la période analysée. Malgré un Résultat Net négatif en 2014, le RN est excédentaire en cumulé sur la période étudiée et connaît une forte croissance sur la période étudiée.</p> <p>Nota : Il est à noter que certaines activités du groupe sont susceptibles d'être portées par des filiales dont le CA n'apparaît pas ici.</p>
-----------------------	---

## Capacité technique

### Noms et qualifications professionnelles des personnes qui seront chargées de l'exécution du contrat

Le dossier de candidature est présenté par la société Transdev SA, et signé par Mme Anne De Bagneux, Directrice Adjointe de Transdev SA en charge de la zone sud, qui a reçu pouvoir de Richard Dujardin, Président de Transdev SA.

Les personnes affectées à l'exécution du contrat sont au nombre de deux, Mme De Bagneux, et un Directeur local, M. Boire, dont le CV est fourni et détaillé.

L'attestation de capacités transport routier de voyageurs de M. Dujardin est présente.

### Actionnariat, moyens et personnels

Transdev SA, société anonyme au capital de 173 777 240 €, est filiale à 100% de Transdev Group, elle-même filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations à 50% et de Véolia environnement à 50%.

L'entreprise présente une licence communautaire à son nom.

### Savoir-faire en matière d'exploitation du service en rapport avec l'objet de la délégation ou tout autre document démontrant son aptitude à assurer l'exécution du service public

Transdev SA, exploite actuellement 93 réseaux de transports urbains. Le Groupe exploite également des tramways, trains, métros, bus et cars, bateaux, TAD et transports PMR.

Le groupe est présent dans 19 pays.

### Renseignements relatifs à la nature de l'activité, qualifications professionnelles, moyens techniques et humains

Pour le groupe TRANSDEV SA, les activités France représentent 34 200 collaborateurs, 21.000 véhicules et 250 dépôts.

Outre les réseaux urbains similaires à l'objet de la consultation, le groupe Transdev SA exploite des tramways, des métros, des lignes de trains, mais aussi des transports scolaires, du Transport à la demande et des transports PMR.

Le Groupe fait état de toutes les dispositions qu'il met en œuvre, tant dans les domaines de la sécurité, de la relation client, de la qualité de services, mais aussi et surtout dans la continuité de service et précise son projet pour la DSP Chambéry Métropole – Coeur des Bauges.

## Avis sur la candidature

### Avis sur la recevabilité juridique de la candidature

La candidature est recevable.

### Avis sur les capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du contrat

Le dossier de candidature du candidat Transdev Urbain est complet et détaillé. Il présente un certain nombre de réflexions stratégiques sur le BHNS, l'expertise client, l'intermodalité.

Les éléments techniques présentés sont de nature à garantir une bonne prise en compte des caractéristiques de la future DSP Chambéry Métropole – Cœur des Bauges.

### Avis sur la capacité économique et financière

La solidité financière et le niveau d'activité de la société candidate apparaissent compatibles avec le projet de délégation de service public.

### Capacité à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Le candidat réserve une partie de son mémoire à ce thème. Les éléments présentés par le candidat, notamment pour faire face aux situations perturbées, qu'elles soient prévisibles ou imprévisibles, sont de nature à garantir la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.